

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00179

Numéro SIREN : 900 563 156

Nom ou dénomination : 3B

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000370

3B
Société par actions simplifiée
au capital de 50 200 euros
Siège social : 16 avenue Raymond Poincaré, 55100 BRAS-SUR-MEUSE
900563156 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 novembre 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2022 s'élevant à 54 488,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	54 488,96 euros
------------------------	-----------------

A la réserve légale	2 000,00 euros
---------------------	----------------

Solde	----- 52 488,96 euros
-------	--------------------------

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 52 488,96 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 novembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme



SAS 3B

COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ CONFORME

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3B		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 16 avenue Raymond Poincaré 55100 BRAS-SUR-MEUSE		Durée de l'exercice précédent* 			
Numéro SIRET* 9 0 0 5 6 3 1 5 6 0 0 0 1 8		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/05/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH	213 680	AI	213 680	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	35 238	AS	6 997 28 240	
	Autres immobilisations corporelles AT	113 051	AU	16 770 96 281	
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières* BH	1 275	BI	1 275		
TOTAL (II) BJ		363 245	BK 23 768 339 476		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	11 574	BM	11 574
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT	2 173	BU	2 173
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	258 359	BY	258 359
		Autres créances (3) BZ	33 630	CA	33 630
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		81 127	CG	81 127	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	14 818	CI	14 818	
	TOTAL (III) CJ	401 684	CK	401 684	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	764 929	1A	23 768 741 160	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :	Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS 3B

COMPTES ANNUELS

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3B		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)	DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	54 488
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 742
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	261 287
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	109 390
	Dettes fiscales et sociales	DY	131 928
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	146 323
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	666 671
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	741 160
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	465 743
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	771	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2022, dont le total est de 741 161 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 54 489 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 25/05/2021 au 31/05/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2022 ont été établis suivant les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 Septembre 2014 relatif au plan comptable général, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Il s'agit du premier exercice comptable.

L'entité a été immatriculée en date du 23/06/2021 au R.C.S de Bar-Le-Duc dont le premier exercice social se clôture au 31 Mai 2022.

Autres éléments significatifs

Acquisition du Fonds Commercial en date du 09 juillet 2021 avec la mise en place d'un crédit vendeur à hauteur de 300 000 €.

Le Cédant accorde un crédit-vendeur au Cessionnaire sur la totalité du prix de cession, soit la somme de trois cent mille euros (300.000 €), avec intérêt conventionnel au taux de 1,50 % l'an.

Cette somme de trois cent mille euros (300.000 €) sera payable en soixante (60) échéances, mensuelles égales et consécutives de cinq mille cent quatre-vingt-douze euros et quatre-vingt-dix-sept centimes (5.192,97 €) en principal et intérêts.

La première échéance est fixée au 1er juillet 2021 et la dernière échéance au 1er juin 2026.

Traitement comptable : l'opération de crédit vendeur a été traitée via un compte de bilan 168, se positionnant en "Autres dettes".

Le capital restant à verser au 31 mai 2022 s'élève à 261 287 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		213 680		213 680
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		213 680		213 680
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		35 238		35 238
- Installations générales, agencements aménagements divers		110 647		110 647
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 405		2 405
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		148 290		148 290
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		1 275		1 275
Immobilisations financières		1 275		1 275
ACTIF IMMOBILISE		363 245		363 245

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	213 680	148 290	1 275	363 245
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	213 680	148 290	1 275	363 245
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/05/2022
Éléments achetés	213 680
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	213 680

Acquisition du Fonds Commercial cet exercice avec la mise en place d'un crédit vendeur à hauteur de 300 000 €.
Option d'imputation des frais d'acquisitions et des droits d'enregistrements en immobilisations.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		6 998		6 998
- Installations générales, agencements aménagements divers		16 234		16 234
- Matériel de transport		537		537
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		23 769		23 769
ACTIF IMMOBILISE		23 769		23 769

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 308 084 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 275		1 275
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	258 360	258 360	
Autres	33 630	33 630	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 819	14 819	
Total	308 084	306 809	1 275
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - Autres produits à recevoir	9 583
Total	9 583

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	100	200,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	200,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MARCOUX Jean-Luc 55100 CHATTANCOURT	47,00	47,00
RENAUD Patrick 55100 VERDUN	40,00	40,00
RENAUD Manon 55100 DUGNY-SUR-MEUSE	7,00	7,00
LE TURC Joanna 55100 VERDUN	6,00	6,00

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 25/05/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2022
Capital			20 000		20 000
Résultat de l'exercice			54 489		54 489
Total Capitaux Propres			74 489		74 489

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 666 672 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	771	771		
- à plus de 1 an à l'origine	16 971	3 692	13 279	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	261 287	73 637	187 650	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 391	109 391		
Dettes fiscales et sociales	131 928	131 928		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	146 324	146 324		
Produits constatés d'avance				
Total	666 672	465 743	200 929	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	318 800			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	40 542			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 011
Banque - Intérêts Courus à payer	348
Personnel - Congés à Payer	15 875
Personnel - autres charges à payer	528
Rappel de Salaires CAP	1 760
Charges Sociales sur Congés à Payer	4 700
Etat - autres charges à payer	1 630
Total	32 852

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 819		
Total	14 819		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 034 573		1 034 573
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 007		1 007
Ventes de marchandises	50 987		50 987
Produits des activités annexes	85 746		85 746
TOTAL	1 172 313		1 172 313

Détail des produits des activités annexes :

Facturations de prestations de formation à hauteur de 85 746 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers	10	
Total	19	

Dont 4 Apprentis

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Engagements de départ à la retraite non significatifs.

SAS 3B

COMPTES ANNUELS

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1)
1Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/05/2022

N° SIRET 9 0 0 5 6 3 1 5 6 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3B

ADRESSE (voie) 16 avenue Raymond Poincaré

CODE POSTAL 55100

VILLE BRAS-SUR-MEUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique MARCOUX Prénom(s) Jean-Luc
 Nom marital % de détention 47.00 Nb de parts ou actions 47
 Naissance : Date 06101959 N° Département 55 Commune HAUDAINVILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 21 Voie rue de la Gare
 Code Postal 55100 Commune CHATTANCOURT Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique RENAUD Prénom(s) Patrick
 Nom marital % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 40
 Naissance : Date 25061963 N° Département 54 Commune LAXOU Pays FRANCE
 Adresse : N° 95 Voie avenue Joffre
 Code Postal 55100 Commune VERDUN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SAS 3B

COMPTES ANNUELS

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/05/2022

N° SIRET 9 0 0 5 6 3 1 5 6 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3B

ADRESSE (voie) 16 avenue Raymond Poincaré

CODE POSTAL 55100

VILLE

BRAS-SUR-MEUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3B
Société par actions simplifiée
au capital de 50 200 euros
Siège social : 16 avenue Raymond Poincaré, 55100 BRAS-SUR-MEUSE
900 563 156 RCS BAR LE DUC

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 mai 2022

Chers actionnaires,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé sont intervenues les conventions suivantes :

Concernant Monsieur Jean-Luc MARCOUX, président associé :

Monsieur Jean-Luc MARCOUX a perçu , en contrepartie de son mandat de président, une rémunération totale de 24 944,11 euros bruts, au cours de l'exercice écoulé.

Concernant Madame Johanna LE TURC, associée :

Madame Johanna LE TURC est titulaire d'un contrat de travail pour ses fonctions de responsable de magasin. A ce titre, elle a perçu une rémunération totale de 32 923,05 euros bruts, au cours de l'exercice écoulé.

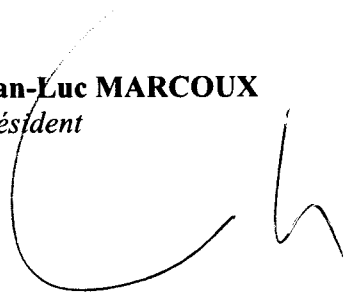
Concernant Madame Manon RENAUD, associée :

Madame Manon RENAUD était apprentie pâtissière ; elle a donc perçu une rémunération de 16 153,67 euros au cours de l'exercice écoulé.

J'espère que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus décrites.

Fait à BRAS-SUR-MEUSE

Jean-Luc MARCOUX
Président



3B
Société par actions simplifiée
au capital de 50 200 euros
Siège social : 16 avenue Raymond Poincaré, 55100 BRAS-SUR-MEUSE
900 563 156 RCS BAR LE DUC

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 novembre 2022

Exercice clos le 31 mai 2022

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mai 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre société a acquis le fonds commercial le 23 juin 2021, notre activité a commencé à compter de cette date.

Cette acquisition s'est réalisée avec la mise en place d'un crédit-vendeur à hauteur de 300 000 euros.

De plus, les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de COVID-19 s'est poursuivie sur l'exercice 2021/2022. La société considère que la crise sanitaire n'a pas d'impact sur sa situation financière ; de même, le conflit russo-ukrainien déclaré le 24 février 2022 n'a pas de conséquences économiques à la date d'arrêté des comptes. A la date d'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est aucunement remise en cause.

Toutefois, il subsiste un manque de visibilité sur le dénouement de la crise russo-ukrainienne qui pourrait avoir des répercussions économiques sur le plan mondial.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mai 2022, date de clôture du dernier exercice, il est à noter que par une assemblée générale extraordinaire le capital social a été augmenté pour être porté à 50 200 euros. De plus, la société LRBC MANAGEMENT a été agréée en qualité de nouvelle associée.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous poursuivrons notre activité tout en maintenant les frais de gestion à un juste niveau.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 172 313,29 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 34 144,79 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 477 499,18 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 150 583,38 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 514,03 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 355 627,35 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 121 353,63 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 19 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 23 768,52 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 76,61 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 136 422,70 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 70 035,38 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -2 940,42 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 67 094,96 euros.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 12 606,00 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mai 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 54 488,96 euros.

Au 31 mai 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 741 160,83 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 54 488,96 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	54 488,96 euros
A la réserve légale	2 000,00 euros
Désormais dotée à plein.	

Solde	52 488,96 euros
En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 52 488,96 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 74 488,96 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

**AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS
AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE
COMPLÉMENTAIRE**

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de la collectivité des associés.

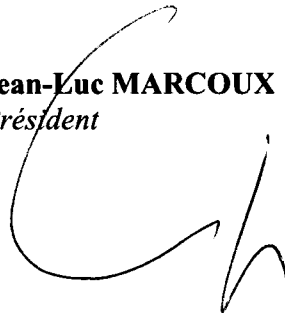
Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à BRAS-SUR-MEUSE

Jean-Luc MARCOUX
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL MARCOUX', written over the printed name and title.

3B
Société par actions simplifiée
au capital de 50 200 euros
Siège social : 16 avenue Raymond Poincaré, 55100 BRAS-SUR-MEUSE
900 563 156 RCS BAR LE DUC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente novembre,
A dix-huit heures,

Les associés de la société 3B se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 16 avenue Raymond Poincaré 55100 BRAS-SUR-MEUSE. La nullité encourue du défaut de convocation est écartée en raison de la présence de tous les associés.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Luc MARCOUX, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 251 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mai 2022,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Autorisation de l'affiliation des mandataires sociaux, non titulaires d'un contrat de travail mais assimilés aux salariés, aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2022 s'élevant à 54 488,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	54 488,96 euros
A la réserve légale	2 000,00 euros

Solde	52 488,96 euros
En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 52 488,96 euros.	

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, qui s'est élevée à un montant de 24 944,11 euros bruts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, autorise les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RÉSOLUTION

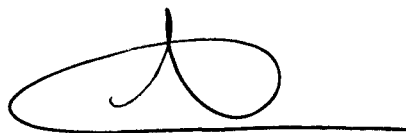
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

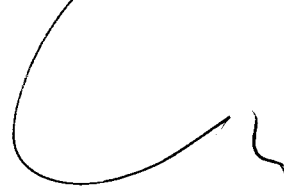
**Société LRBC
MANAGEMENT**
Associée

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line.

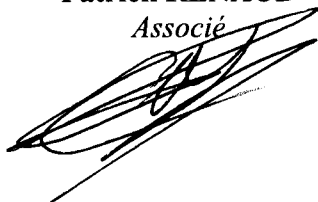
Johanna LE TRUC
Associée

A cursive signature in black ink, starting with a vertical line and ending with a horizontal stroke.

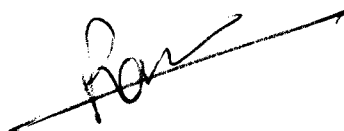
Jean-Luc MARCOUX
Associé

A cursive signature in black ink, featuring a large, sweeping loop.

Patrick RENAUD
Associé

A cursive signature in black ink, with multiple overlapping strokes.

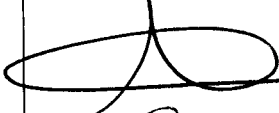
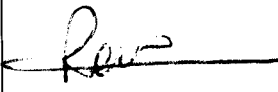
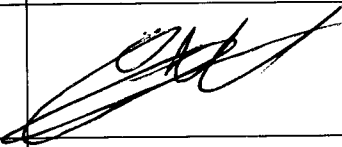
Manon RENAUD
Associée

A cursive signature in black ink, starting with a vertical line and ending with a horizontal stroke.

3B
Société par actions simplifiée
au capital de 50 200 euros
Siège social : 16 avenue Raymond Poincaré
55100 BRAS-SUR-MEUSE
900 563 156 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 30 NOVEMBRE 2022

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Mme LE TURC Joanna 43 rue Louis Maury, 55100 VERDUN	18		18	
2	SASU LRBC MANAGEMENT 1 rue Bellevue, 55100 VACHERAUVILLE	15		15	
3	M. MARCOUX Jean-Luc 21 rue de la Gare, 55100 CHATTANCOURT	171		171	
4	Mme RENAUD Manon 68 route de Landrecourt, 55100 DUGNY-SUR-MEUSE	7		7	
5	M. RENAUD Patrick 95 avenue Joffre, 55100 VERDUN	40		40	
	Totaux	251		251	

Nombre d'associés : 5

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés .O. pouvoirs, arrêtée
à..S. associés présents ou représentés possédant ensemble .Z.S.I..... droits sociaux.

Le président

